



SPL CHOREGIES D'ORANGE
Siret : 842 368 912 00015
Licences : 2-1117109 et 3-1117108

Formulaire annulation Chorégies d'Orange 2020

(3 pages)
À NOUS RETOURNER AVANT LE
30/09/2020

Ce formulaire, accompagné des éventuels documents, est à retourner à :

SPL CHOREGIES D'ORANGE
BP 10205
84107 ORANGE CEDEX

ou par email à : billetterie@choregies.com

Madame, Monsieur,

Vous avez acquis des billets pour assister à un ou plusieurs spectacles présentés dans le cadre de l'édition 2020 des Chorégies d'Orange. Comme vous le savez, la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 nous a imposé d'annuler l'intégralité de cette saison.

Nous vous prions donc de trouver ci-dessous un formulaire qui vous permettra, avant le 30 septembre 2020 :

- soit de reporter vos billets pour le(s) même(s) spectacle(s) dont le report est prévu en 2021 à date fixe (voir ci-dessous) **(remplir le cadre A)**
 - soit de faire un don à la SPL Chorégies d'Orange de l'intégralité du montant des billets acquis **(remplir le cadre B)**, ou, en cas d'achat d'au moins deux billets, de faire un don du montant de l'un ou plusieurs des billets acquis (votre don doit correspondre au prix exact figurant sur le ou les billets faisant objet de votre don : par exemple, vous avez acheté un billet pour Samson et Dalila (avec Roberto Alagna et Marie-Nicole Lemieux) et un billet pour le concert Chung – Vengerov et vous faites don à la SPL Chorégies d'Orange du montant du prix du billet du Concert, nous vous rembourserions pour solde le montant du prix du billet de Samson et Dalila (avec Roberto Alagna et Marie-Nicole Lemieux)) **(remplir les cadres B et C)**
 - soit d'être remboursé(e) intégralement du prix de vos billets **(remplir le cadre C)**
- Pour tout achat réalisé auprès d'un revendeur officiel (**Music & Opera (www.music-opera.com)**, **les réseaux Francebillet (www.francebillet.com)** (Fnac, Carrefour,...) et **Ticketnet (www.ticketmaster.fr)** (Auchan, Cultura, Leclerc,...), **Classictic (www.classictic.com)**, **Olyrix (www.olyrix.com)**, **TickeTac (www.ticketac.com)**) ou d'une association, merci de vous adresser au revendeur ou à l'association concerné(e).

Notre équipe se tient à votre disposition par mail : billetterie@choregies.com et par téléphone, du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 au 04 90 34 24 24 (jusqu'au 31 juillet 2020).

Nous avons hâte de vous retrouver l'été 2021 et vous remercions pour votre confiance.

L'équipe billetterie des Chorégies d'Orange

Merci de bien vouloir remplir le tableau suivant

en cochant pour chaque spectacle votre souhait

(ensuite vous préciserez vos coordonnées ci-dessous et les détails dans les cadres A, B ou C, selon les cas)

JE SOUHAITE	Être remboursé	Bénéficiaire du report du spectacle	Faire un don aux Chorégies d'Orange
SPECTACLES		Date du report	
Nemanja Radulović et Double Sens Représentation initialement prévue le lundi 22 juin 2020		Vendredi 02 juillet 2021	
Concert Chung / Vengerov Représentation initialement prévue le jeudi 9 juillet 2020		pas de report pour ce spectacle	
Samson et Dalila (avec Roberto Alagna et Marie-Nicole Lemieux) Représentation initialement prévue le vendredi 10 juillet 2020		Samedi 10 juillet 2021*	
Concert des Révélations Classiques de l'ADAMI Représentation initialement prévue le mercredi 15 juillet 2020		pas de report pour ce spectacle	
Ballet for Life - Béjart Ballet Lausanne Représentation initialement prévue le jeudi 16 juillet 2020		Jeudi 22 juillet 2021*	
Cecilia Bartoli et les Musiciens du Prince - Monaco Représentation initialement prévue le vendredi 24 juillet 2020		Vendredi 16 juillet 2021*	
La Forza del Destino Représentation initialement prévue le samedi 1er août 2020		pas de report pour ce spectacle	
*report au lendemain en cas de mauvais temps			

NOM : PRÉNOM :

Société – structure (le cas échéant) :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : MOBILE : E-MAIL :

A**JE SOUHAITE LE REPORT DE MES BILLETS SUR LA SAISON 2021**

J'ai bien pris connaissance des dates de report, uniquement pour les spectacles mentionnés ci-dessous :

- **Concert N. Radulović et Double Sens**, initialement prévu le lundi 22 juin 2020 reporté au **vendredi 02 juillet 2021**
- **Samson et Dalila (avec Roberto Alagna et Marie-Nicole Lemieux)**, initialement prévu le vendredi 10 juillet 2020 reporté au **samedi 10 juillet 2021***
- **Ballet for Life / Béjart Ballet Lausanne**, initialement prévu le jeudi 16 juillet 2020 reporté au **jeudi 22 juillet 2021***
- **Cecilia Bartoli et les Musiciens du Prince - Monaco**, initialement prévu le vendredi 24 juillet 2020 reporté au **vendredi 16 juillet 2021***

*report au lendemain en cas de mauvais temps

Je note que les billets actuellement en ma possession restent valables pour le même spectacle pour lequel ils ont été émis, le placement restant le même.

Si j'ai choisi l'option « Retrait au guichet », pas d'inquiétude : je retirerai mes billets au guichet en 2021, au plus tard le soir de la nouvelle date du spectacle.

Il n'est pas possible de reporter les billets sur un spectacle de la saison 2021, autre que celui acheté en 2020.

Fait à, le 2020

Signature obligatoire :

B**JE SOUHAITE FAIRE UN DON TOTAL OU PARTIEL DU REMBOURSEMENT DE MES BILLETS AUX CHORÉGIES D'ORANGE** (votre don, total ou partiel, ne pourra pas faire l'objet d'un reçu fiscal) :

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur, déclare faire don à la SPL Chorégies d'Orange d'un montant total de euros, correspondant au **montant total/partiel** (*ayer la mention inutile*) des billets que j'avais achetés pour des spectacles de la saison 2020 des Chorégies d'Orange, qui ont fait l'objet d'une annulation pour cause de Covid-19.

J'ai bien conscience :

- **qu'en cas de don total**, mes places de spectacles seront annulées et ne feront donc pas l'objet d'un remboursement ou d'un report.
- **qu'en cas de don partiel**, mes places de spectacles seront annulées et feront l'objet d'un remboursement duquel sera déduit le montant de ce don. Pour le remboursement du solde, **remplir le cadre C**. Ces places ne feront pas l'objet d'un report.

J'ai bien pris note également que ce **don total/partiel** (*ayer la mention inutile*) ne fera l'objet ni d'un reçu fiscal, ni d'une déduction fiscale.

Fait à, le 2020

Signature obligatoire :



JE SOUHAITE LE REMBOURSEMENT DE MES BILLETS

Toute demande de remboursement reçue après le 30 septembre 2020 ne sera pas prise en compte (en cas d'envoi postal, le cachet de la poste fera foi).

Attention :

- la demande de remboursement doit être effectuée par l'acheteur initial des billets, veuillez noter que nous ne remboursons que la personne ayant réalisé l'achat, et ceci auprès des Chorégies d'Orange ;
- les billets remboursés seront automatiquement annulés et ne donneront pas accès à la salle et aux spectacles reportés en 2021.

NUMÉRO DE LA/DES TRANSACTION(S) :

--- -- // --- -- // --- -- // --- --
 --- -- // --- -- // --- -- // --- --

Le numéro de la transaction est composé de 9 chiffres, et figure sur le(s) billet(s) (billet thermique ou e-billet).
Si vous avez réalisé plusieurs commandes espacées, merci de préciser le numéro de transaction de chaque commande.

NOMBRE DE BILLETS À REMBOURSER ET À ANNULER :

- les billets thermiques (= billets papier 'couleur rose') doivent OBLIGATOIREMENT être renvoyés par courrier postal (nous vous recommandons de nous les adresser par courrier suivi et de faire une copie de vos billets, afin de conserver une trace de votre envoi).
 J'avais opté pour le retrait des billets au guichet, je renvoie donc seulement le formulaire de remboursement et un RIB (cocher la case).
- les e-billets : merci de préciser les numéros des codes-barres figurant sur les e-billets ou de joindre le(s) e-billet(s) à rembourser au formulaire :

.....
.....

MONTANT TOTAL DES BILLETS À REMBOURSER
(montant figurant sur le ou les billet(s)) :

 €

MODE DE REMBOURSEMENT DES BILLETS :

- **POUR VOS BILLETS ACHETÉS SUR LE SITE INTERNET www.choregies.fr** : le remboursement s'effectuera systématiquement par recrédit de la CARTE BANCAIRE ayant servi au paiement sur notre site internet, via la plateforme PAYBOX/VERIFONE.
 Ma carte bancaire, utilisée lors de mon achat sur le site internet, est périmée ou n'est plus valable, je joins donc un RIB (cocher la case).
- **POUR VOS BILLETS ACHETÉS AU GUICHET DES CHORÉGIES D'ORANGE (GUICHET PHYSIQUE, PAR TÉLÉPHONE ou PAR CORRESPONDANCE)** : le remboursement s'effectuera par VIREMENT BANCAIRE. Nous vous remercions **de joindre un RIB** à l'envoi de votre formulaire (et, le cas échéant, de(s) billet(s)).

Fait à, le 2020

Signature obligatoire :